

NOTES DIVERSES

CHARTRES.—Mgr l'Evêque de Chartres vient de publier une lettre pastorale pour communiquer aux fidèles le décret du Saint-Office, qui condamne les faits et gestes, ainsi que les écrits de la trop fameuse Mathilde Marchat, la prétendue voyante de Loigny.

La lettre pastorale se termine par l'ordonnance que voici :

" 1. Nous enjoignons à la communauté des sœurs de Loigny, dites du *Sacré-Cœur de Jésus peûitent*, de se dissoudre ; et à Mathilde Marchat, en particulier, de ne plus porter ni le nom ni l'habit religieux ;

" 2. Nous défendons à la même Mathilde Marchat, et à ses adhérents, de répandre dans le public, par la voie de la presse ou autrement, les prétendues révélations dont elle se dit favorisée ;

" 3. Nous défendons, sous peine de suspension, à tout prêtre, de quelque diocèse qu'il soit, d'entretenir aucune relation personnelle ou épistolaire avec la prétendue voyante ;

" 4. Nous confirmons les autres ordonnances portées dans cette cause par notre vénéré prédécesseur.

Il faut espérer que la condamnation portée par Mgr Lagrange, et l'interdiction de lire les publications de la visionnaire et de ses partisans, mettront fin au scandale de Loigny. *La Semaine Religieuse*, de Genève.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE... POUR LES JUIFS. Le ministre de la guerre a adressé la circulaire suivante aux commandants de corps d'armée :

" Les fêtes d'automne du culte israélite auront lieu cette année : 1. du 14 septembre matin au 17 septembre matin ; 2. du 23 septembre matin au 25 septembre midi. Je vous prie de vouloir bien, à cette occasion, assurer en ce qui concerne les militaires appartenant à la religion juive, l'exécution des prescriptions de ma circulaire du 10 décembre 1888, relatives aux permissions à accorder lors des fêtes légales."

Penserait-on autant de sollicitude s'il s'agissait des soldats catholiques, à qui trop souvent, on ne laisse pas même la facilité d'entendre la messe le dimanche ! — *Le*

tion à outrance, et quand ils verront les pays européens ligués contre eux, et constateront la diminution de leur commerce avec l'étranger, ils seront sans doute moins farouches et accepteront avec plus d'empressement les offres de réciprocité commerciale qui leur viennent des Etats voisins.

M. W. H. Ross, ingénieur civil résidant à Halifax, est à la tête d'un projet riche en beaux résultats s'il est mené à bonne fin. Il se propose d'entourer le bassin formé par les rivières Habitant, Canard et Cornwallis, dans la Nouvelle-Ecosse, d'une levée ou muraille de deux milles et demi de longueur et de cinquante pieds de hauteur pour en exclure l'eau de la mer. Cette digue immense serait percée de vingt-cinq écluses (" tide gates ") pour permettre à certaines marées d'inonder le terrain nouvellement réclamé, ce qui le transformerait en un marais producteur évalué à un million de piastres. Aujourd'hui cette étendue de terre ne pousse rien et est ouverte à la mer.

Si ce projet est exécuté, les petites villes de Canning, Kentville et Port Williams se trouveront privées de leurs facilités de navigation, mais on dit que le gouvernement fédéral se montre disposé à rendre la route voisine de Kings plus navigable et à améliorer les communications par voie ferrée, en compensation de la perte de leurs avantages actuels. — *Le Moniteur Acadien*.

On parle d'une nouvelle conférence américaine qui aurait lieu à Washington en janvier 1891. L'objet de cette conférence, à laquelle seraient appelées toutes les nations de ce continent, serait d'établir une monnaie uniforme pour toutes les nations représentées à la conférence.

On dit qu'il existe de riches sources de paraffine dans le district d'Arthabaska, dans le Nord-ouest canadien. Un géologue au service du gouvernement fédéral assure que les plus vastes lits de pétrole du monde existent dans cette contrée, couvrant des milliers de milles carrés. On a prié le gouvernement de faire des creusements, et si le résultat est suffisamment favorable, on construira un chemin de fer jusque là et l'exploitation de cette richesse se fera sur un bon pied.

" Vers l'an 1767, deux nobles époux de Carpinetto, Charles Pecci et Anne-Marie Jacovaci, n'ayant pas d'enfants, voyaient leur postérité s'éteindre ; un Franciscain de Rome, le Père Raymond, leur suggéra de faire une neuvaine à saint Louis de Toulouse, premier évêque de Pamiers. Leurs vœux ne tardèrent pas à être exaucés et le Ciel leur accorda un fils, Louis Pecci, l'heureux père de Sa Sainteté Léon XIII.

Il est constaté, dit la *Semaine Religieuse* de Québec, que les mariages mixtes, c'est-à-dire les mariages entre catholiques et protestants, ont des conséquences regrettables un peu partout. Au moment du mariage, le marié ou la femme protestante promet tout ce qu'exige l'Eglise, c'est-à-dire l'éducation catholique des enfants. Mais ces promesses ne sont presque jamais tenues.

Soit négligence, soit mauvaise foi des époux, ces mariages mixtes entraînent généralement l'éducation protestante de la jeune famille. Ces exemples ne manquent pas, même dans notre pays. Il n'y a qu'un remède au danger des mariages mixtes, c'est une législation matrimoniale plus sévère, et il n'est pas improbable que nous l'ayions avant longtemps. Rome a demandé à tous les évêques le chiffre exact des mariages mixtes dans leurs diocèses, ce qui fait croire que la question est à l'étude.

Aujourd'hui on ne peut plus compter ni sur l'énergie des parents, ni sur la bonne foi des époux. Le jour où les parents sauront que leurs enfants ne peuvent plus s'allier aux familles protestantes, sans apostasier, ils seront plus vigilants et plus circonspects. Quelques-uns passeront outre, il est probable, mais la plupart se soumettront à la loi ecclésiastique, et par là sauvegarderont la foi catholique de bien des enfants.

L'Exposition internationale de St-Jean N. B. va réussir au gré des espérances de ses organisateurs. Une foule immense s'y porte tous les jours. 10,000 personnes ont payé leur entrée vendredi. Tous les départements sont au complet. L'agriculture et l'industrie se sont donné la main pour y exposer la crème de leurs produits. Le département de l'éducation fait l'admiration des visiteurs. Les travaux scolaires exhibés par les écoles supérieures font honneur à l'organisation. Les écoles de Shélic et

HOTEL ST - LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,

Liqueurs,

Cigares,

Etc., Etc., Etc.,

Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—12.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

H. M. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour